

PETITES & MOYENNES COMMUNES *de France*

- **Élections présidentielles**
Préparation et déroulement
- **Fiscalité locale**
Réforme en cours et perspectives de campagne
- **Logement social**
Une gestion des HLM à revoir
- **Animaux de compagnie**
Divagation des chiens et chats
- **Archivage numérique**
Ne pas oublier les recommandations de la CNIL

 **Témoignage du maire de La Lande Chasles**
Internet pour tous en mairie

www.paul-dupont.fr



Jurismairie

Focus : Partage des frais de scolarisation : qui tranche ?



La problématique
Internet en mairie accessible à tous permettant
une diffusion des informations

Description de la commune

Plus petite commune du Maine et Loire, La Lande Chasles compte à ce jour officiellement 115 habitants (Recensement 2014 faisant foi actuellement) et officieusement 122 habitants (Recensement 2016).

Située à 25 kms au nord de Saumur et à 35 kms à l'est d'Angers, la commune couvre un peu plus de 500 hectares, dont les 2/3 sont boisés.

Plus de commerce ni d'école, La Lande Chasles compte trois entreprises agricoles ainsi qu'un artisan et quelques auto entreprises. La société de jeu de boules de fort « L'Union » est la seule activité associative, loi 1901.

Le comité des fêtes organise les animations sur la commune (Vide grenier, bal de la fête nationale, tablée villageoise ...). Le 14 juillet, jeux en tous genres, restaurations en plein air, grand feu d'artifices et bal populaire sont organisés à la salle des fêtes.

La salle des fêtes (construite en 1981) est occupée chaque week-end par des familles pour organiser leurs fêtes familiales (80 à 100 personnes maximum). Elles trouvent là le calme et la tranquillité d'un parc ombragé et enherbé d'un hectare.

Les enfants peuvent y jouer sans risque. Les trois logements sociaux (au-dessus de la mairie en 1996, les Eclairgies en 1997, et le gîte rural en 1998) ainsi que la location de la salle des fêtes assurent une source de revenu à la commune.

La Lande Chasles fait aussi partie de la communauté des communes de Loire-Longué qui regroupe 11 municipalités.

Plus de la moitié des maisons habitées sur la commune ont un accès internet, que ce soit directement par le biais d'un abonnement fixe, ou par l'intermédiaire d'un Smartphone.

Du bouche à oreille au label Village internet

Avant 2014, l'information était diffusée uniquement soit par le « bouche à oreille », soit par le biais d'un bulletin municipal annuel ou, bien entendu, par des communiqués dans le journal local (Courrier de l'Ouest – Edition Saumur).

Elu maire en 2014 après avoir effectué deux mandats de conseiller municipal, Jean-Christophe Rouxel, 49 ans, est très « branché » internet et nouvelles technologies.

Il s'investit rapidement pour faire parler de sa commune et permettre également de diffuser à ses administrés très rapidement le maximum d'informations.

Il s'appuie en cela sur les nouvelles technologies et la communication en réseau. À cet effet, il s'est doté de plusieurs outils de communication, dont principalement Facebook et Twitter, sans oublier le site internet communal (<http://lalandechasles.free.fr>). Il gère l'ensemble personnellement et sans intermédiaires.

Mise en œuvre du service digital

Avant l'été 2014, il procède à l'ouverture d'un compte Facebook et d'un compte Twitter pour la commune de La Lande Chasles. Le site internet communal était déjà opérationnel, mais il lui donne un nouveau look et le complète de nouvelles rubriques pour une couverture élargie des services et informations notamment historiques.

Webmestre en auto entrepreneur, il dispose d'une expérience de communicant qu'il a acquise en tant que conjoint salarié d'un centre équestre créé sur la commune et géré par son épouse de 2001 à 2012 ; Ce centre a fermé après le passage du taux de la TVA de 7 à 20 % et par anticipation d'éventuels soucis de charges trop élevées.

En tant que webmestre, Jean-Christophe Rouxel est en charge d'une veille internet sur l'actualité. Il met à jour quotidiennement quelques sites internet.

Par conséquent, il est actif sur le web et derrière son ordinateur de nombreuses heures chaque jour. Il peut ainsi en profiter pour glisser quelques messages, lu en direct, sur les supports communaux Facebook et Twitter

Comment s'y prendre ? Quels moyens ?

Au renouvellement du matériel informatique de la secrétaire de mairie, le poste de travail n'a pas été « jeté » ou mis au placard, bien au contraire.

Après de bonnes mises à jour, le PC a été mis à disposition gratuitement pour les habitants en salle du conseil municipal, les jours d'ouverture du secrétariat.

L'accès et l'utilisation pour tous sont gratuits.

En outre, hormis l'avantage de la gratuité, les utilisateurs peuvent compter sur une personne de la mairie pour des conseils, des démarches ou en cas de problème.

L'ancienne photocopieuse également disponible et en état de fonctionnement a trouvé une seconde vie.

Elle est reliée à l'ordinateur pour permettre notamment aux habitants de bénéficier d'une possibilité d'impression, très appréciée lorsqu'il s'agit de documents administratifs à compléter.

À ce jour, les utilisations sont irrégulières mais constantes. Elles le sont notamment par des personnes âgées n'ayant pas internet



ou par des plus jeunes souhaitant utiliser l'option impression dans différents formats (A4 ou A3).

Certains utilisent également ces matériels et services pour accéder à des sites administratifs, en particulier pour remplir leurs obligations de déclarations agricoles ou autres.

Utile pour le Conseil Municipal et les citoyens

Le matériel informatique permet également de pouvoir être relié à un vidéo projecteur pour les conseils municipaux.

Cela évite de faire des photocopies à chaque conseiller et tout le monde lors du conseil municipal présent dans la salle peut lire « en direct » l'ordre du jour, les différents dossiers et documents.

C'est un gain de temps et financier non négligeable sur l'année !

De plus, cela permet de commencer chaque conseil municipal par une rétrospective de tout ce qui s'est passé pour la commune sur facebook et twitté depuis le dernier conseil avec une diffusion à l'attention des habitants.

Objectifs de communication

Permettre au plus grand nombre de connaître l'actualité communale.

Créer une dynamique du numérique pour tous dans une commune de petite taille.

Bénéficier de toute les informations disponibles sur le net, trier les plus importantes diffusées par les institutionnels comme la préfecture, la gendarmerie, la sécurité sociale ...

Puis, les reprendre pour que ces informations soient utiles dans la vie quotidienne des habitants de La Lande Chasles ;

Et servent à tous ceux qui habitent en dehors de la commune mais qui suivent son fil d'actualités !



Enfin, permettre à ceux qui ont de la famille à La Lande Chasles, ou qui ont habité sur la commune, de connaître les événements qui s'y déroulent.

Des chiffres clefs

Twitter au 16 mars 2017 : 3 679 tweets / 237 abonnés (soit le double du nombre d'habitants !)

Facebook au 16 mars 2017 : 342 abonnés

Label village internet obtenu en 2016, seul village labellisé dans cette catégorie pour le Maine et Loire cette année-là.

Inscrit et dossier en cours de réalisation pour l'obtention d'un niveau supérieur pour le label village internet 2018

Conclusion clin d'œil

Cette activité « internet » a été remarquée en 2016 et en février 2017 par le site eTerritoire qui fait des statistiques mensuelles sur les 1065 communes (au 1^{er} mars 2017) qui possèdent un compte twitter.

La Lande Chasles fut la commune la plus active en février 2017 sur twitter, devant les communes de Niort et Mulhouse ... Alors que la commune est la plus petite du Maine et Loire !!!

Jean-Christophe Rouxel